

Petit roman d'un formateur occasionnel. (Fiction - Page 4)

L'expérience avec les collègues au niveau national (voir page 3) me pousse à utiliser un espace en ligne. Mais mon organisme actuel n'en possède pas. J'ai regardé les espaces gratuits en ligne, il y en a pléthore. Je ne sais pas pourquoi mais je ne suis pas convaincu par cette solution : chez qui, quelle sécurité, hébergement à l'étranger avec peu ou pas de recours en cas de souci, ... Et puis, gratuité, faut-il que je m'attende à être relancé en permanence pour passer à un outil payant ? Bref, je doute...

Après ces réflexions qui m'ont pris une bonne semaine, j'ai opté pour l'achat d'un nom de domaine chez un prestataire de l'Internet. Mon nom est jacques-cartier.fr. Mon site est à cette adresse : www.jacques-cartier.fr . Ça fait chic !

À ce nom de domaine qui me coûte royalement environ 1 euro par mois, j'ai adjoint des services : un site, un blogue et un espace disque pour stocker mes fichiers.

Pour environ 7 euros par mois, je suis chez moi, propriétaire de mon espace Internet. Je me sens tout ébaubi par cette nouvelle identité !

Quelle souplesse de pouvoir déposer mes fichiers en ligne. J'utilise un logiciel gratuit de FPT (File Transfer Protocol) qui me permet de glisser mes fichiers comme sur mon disque dur ou une clé usb. Je crée les dossiers dont j'ai besoin, j'y glisse les fichiers ad hoc.

Lors d'une formation, j'indique l'adresse à laquelle les apprenants peuvent télécharger les ressources utiles. Pour vous donner un exemple, voici le lien vers les articles de mon petit roman : <http://www.jacques-cartier.fr/roman/> .

En ce qui concerne le blogue, là aussi je me sens indépendant. Avant, j'étais hébergé chez un prestataire gratuit. Je me suis aperçu que je cohabitais avec des billets très XXXL si vous voyez ce que je veux dire (je ne parle pas de taille de vêtement). Et puis, chaque article était truffé de publicités. Je vous donne l'adresse de mon blogue, si ça vous dit : www.jacques-cartier.fr/blogue .

Je me sens libre pour travailler sereinement de tout endroit connecté à Internet. Je ne sais pas s'il faut que j'en parle au responsable de l'organisme qui m'emploie. Des fois qu'il m'oppose un veto ! D'un autre côté, je ne suis pas un freelance, donc j'ai des comptes à rendre à mon employeur. Bon, je prends le risque, au moins pour un certain temps, d'utiliser mon nom de domaine...

Jack, formateur occasionnel.

A suivre ...

Lien vers les pages du petit roman : <http://jacques-cartier.fr/roman/>

© 2015 J. CARTIER

